**Compte rendu de l’AG AMERIBER du 02 février 2023**

**Présent.e.s en salle** :, S. Amorim, L. Beltran, A. Florenchie, V. Joubert Anghel, M. Lacomba, S. Lani, A. Lescay gonzález, J. Olivier, N. Rodríguez Lázaro, A. Stulic,

**Présent.e.s à distance** : E. Canonica, M. Czerbakoff, P. Darnis, M. David, D. De La Fuente, A Díaz, V. Gonzalez-Bled, C. González Scavino, C. Herzig, M. Naro, A.-M. Pabón, C. Prévost, F. Prot, J. Roumier, M. Santa-Cruz, L. Segas, I. Tauzin.

**Excusé.e.s** : J. Alonso Carballés I. F. Bravo, Bouchiba Fochesato, N. Chapin, C. Fernandes, M. Moreau, A. Sarría Buil, A. Sasportes, R. Soto-Quiros, I. Touton.

Ce compte rendu est une synthèse de l’intégralité des échanges captés et visionnables à l’adresse suivante : <https://youtu.be/0EwriMZ_csc>

**Point 1.** L’objet principal de cette AG de début d’année et la présentation du budget voté à l’unanimité par le Conseil à l’ensemble des membres de l’AG. Un lien dynamique est disponible pour consultation en temps réel du solde mobilisable afin d’ajuster les éventuelles demandes au fil de l’eau : [https://1drv.ms/x/s!AmsnknJFwRp9lLk3GT\_lZAVdydHzMQ?e=NRCwYN](https://1drv.ms/x/s%21AmsnknJFwRp9lLk3GT_lZAVdydHzMQ?e=NRCwYN)

**Point 2.** Le site d’Ameriber qui a été choisi comme équipe pilote pour cette expérimentation, migrera avant le 31/08/23 de l’architecture actuelle, sous Joomla, vers l’architecture du site UBM, sous Ametys. A cet effet, l’équipe en charge du projet, dirigée par Louis Bernadotte et Sarah Gaudin a mis en place une série de tests de navigation pour lesquels une seconde session est organisée le jeudi 09/02 de 13h à 14h, d’autres volontaires étant souhaités.

**Point 3.** Le processus d’évaluation par OpenEdition a débuté il y a quelques jours (le dossier avait été déposé en mars dernier) : il est peu fréquent que des revues adossées à des UR obtiennent l’hébergement sur cette plateforme lors d’une première demande (et c’est une des raisons pour lesquelles la revue va passer à l’intégralité de ses contenus soumis à la double évaluation à l’aveugle), mais si jamais cela était le cas, il faudrait choisir entre cette option et la proposition émanant du groupe projet revue RESOH de l’UBM, piloté par Alia Benharrat et dont R. Estève fait partie, d’un hébergement (impliquant le façonnage et le référencement), là encore avec un statut-pilote, sur la future plateforme revue de l’Université. Ces changements ne seront néanmoins effectifs qu’à compter du 31 août, ce qui fait que pour le premier numéro de 2023, il faudrait une ou un **prestataire doctorant**.**e** pour prendre la suite cette année de Caroline Prévost en 2021 et de Schisell Joaquín Mena en 2022.

**Point 4.** C’est Marta Lacomba, félicitée par l’AG, et récemment promue Professeure des Universités, qui a été élue Référente RI du laboratoire. Il serait également souhaitable qu’Ameriber se dote d’un.e référent.e à l’intégrité scientifique, la demande émanant notamment de la référente IS établissement, Elizabeth Guilhamon. Un appel à candidature sera lancé à ce propos, la perspective d’un.e référent.e Égalité n’ayant pas rencontré d’écho en notre sein.

**Point 5.** Le groupe de réflexion sur le dépôt de projet se réunira d’ici la fin du mois, un Doodle sera lancé cette semaine : l’idée serait que chaque composante ou axe soit représenté. J. Alonso Carballés, A. Florenchie ou M. Moreau, N. Rodríguez Lázaro et A. Stulic en font pour le moment partie, et l’idéal serait qu’ils soient rejoints par un membre de l’Eremm, du Girlufi, du Sirenh et de Recherches Américaniste.

**Point 6.** Un membre de chaque composante et axe est également souhaité pour participer à une réunion à tenir avant la fin mars afin d’arrêter la thématique de notre colloque d’équipe de l’automne prochain, qui devra donc informer ou décliner la thématique de l’exception.

**Point 7.** Un point d’attention est notifié en vue de la prochaine session d’attribution des Contrats doctoraux UBM 2023, avec un dépôt de dossier finalisé comme à l’accoutumée autour du 10 juin, et donc un projet de thèse à murir dès le début du mois de mars.